

RENTREE 2021 FICHE DE PRESENTATION

UAI : 0421176A
Type établissement : COLLEGE
Nom établissement : JULES VALLES
Adresse : 3, Rue du Puits Thibaud
Commune : 42000 – SAINT ETIENNE

Tél : 04/77/49/47/37
Mail : ce.0421176A@ac-lyon.fr

Descriptif général de l'établissement :

Le collège Jules Vallès se situe à Saint Etienne. Il a été construit dans les années 70 et accueillait alors plus de 1000 élèves. Il compte aujourd'hui 395 élèves répartis en 16 divisions dont 4 de section générale et professionnelle adaptée (SEGPA).

Le collège accueille une cinquantaine d'élèves allophones chaque année (UPE2A) qui bénéficie de temps de cours de Français de Langue de Scolarisation et de temps d'inclusion dans les classes. Depuis la rentrée 2020, le collège accueille en son sein un Unité Localisé d'Inclusion Scolaire.

Le réseau REP+ rassemble le collège et quatre écoles du secteur depuis le 1er septembre 2015 :

- L'école maternelle du Soleil,
- L'école élémentaire du Soleil,
- L'école maternelle Gaspard Monge,
- L'école élémentaire Gaspard Monge.

L'écoles primaire de la Montat, fait partie du secteur de recrutement du collège sans bénéficier du classement REP+. Elles sont complètement associées au Réseau.

Les élèves sont issus de milieux sociaux très défavorisées : 70% d'élèves boursiers dont 40% au taux maximal. Certains élèves connaissent des situations de grande précarité. L'accueil de ces élèves nécessite la mise en œuvre de stratégies pédagogiques et didactiques différentes, diversifiées et différenciées prenant en compte à la fois la difficulté des élèves et leur méconnaissance des attendus de l'Ecole notamment à travers la mise en œuvre d'un enseignement explicite et par compétences (à ce titre l'ensemble des classes bénéficient aussi d'une évaluation par compétence) mais aussi la diversité des élèves pour assurer la réussite de chacun. Ces stratégies ne sauraient s'assimiler à des simplifications de contenu ou à une ambition des professionnelles revue à la baisse : l'objectif reste le même que dans tous les collèges : la maîtrise du socle en fin de cycle 4.

Depuis deux ans, le collège met en œuvre pour l'ensemble du Réseau les opérations :

- Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Elèves,
- Ecole Ouverte pendant les vacances (y compris aux élèves de CM1 et CM2).

Le collège fait l'objet d'une forte stratégie de contournement de la part des familles à l'issue du CM2 pour des questions d'image et de réussite scolaire. Un travail important d'ouverture du collège est en cours vers les écoles et les familles du réseau. Une réflexion a aussi été menée pour enrichir l'offre de formation du collège

pour promouvoir des parcours ambitieux et d'excellence à destination de tous les élèves et favoriser l'acquisition, l'appropriation et la consolidation des compétences du socle.

Enseignement facultatifs proposés aux élèves du collège :

- Classe à horaires aménagés « Orchestre » (cohorte d'élèves de 6e) en partenariat avec le Conservatoire Massenet de Saint-Etienne,
- Classe à horaires aménagés Théâtre en partenariat avec le Conservatoire Massenet et la Comédie de Saint-Etienne,
- Enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité – Latin,
- Enseignement de l'Anglais Langue Européenne,

Le contrat de réseau est formalisé depuis 2016 ; il fera l'objet d'une réactualisation l'année prochaine.

Les objectifs du réseau pour les années à venir :

- Améliorer la maîtrise du français et des savoirs fondamentaux et réduire à moins de 10% les écarts de réussite avec les établissements hors Education Prioritaire,
- Améliorer les dispositifs d'accompagnement, en particulier l'accompagnement personnalisé, pour prévenir et réduire les situations de décrochage,
- Réduire et prévenir l'absentéisme des élèves en renforçant l'accompagnement des élèves et en assurant la continuité des apprentissages,
- Renforcer l'ambition scolaire des élèves, développer le goût de l'excellence et favoriser l'implication des élèves dans leur scolarité en renforçant leur sentiment d'appartenance,
- Construire et mettre en œuvre un projet éducatif partagé, explicite, gage d'un cadre sécurisant,
- Renforcer la place des familles dans l'Ecole,
- Favoriser une Ecole promotrice de santé attentive au bien être des élèves pour assurer les conditions de possibilité des apprentissages,
- Engager un pilotage de réseau collaboratif.

Missions spécifiques et compétences requises :

Les personnels s'engagent à pouvoir accepter des missions particulières, des missions de coordination, y compris la mission de professeur principal.

Ils sont conscients de la dimension éducative de leur mission et travaillent en étroite relation avec tous les membres de la communauté scolaire.

Ils s'intègrent dans un projet pédagogique et éducatif et inscrivent leur action dans et hors la classe dans un collectif au service de ce projet.

Les domaines d'activités :

- L'enseignant élabore des stratégies pédagogiques en équipe disciplinaire.
- L'enseignant participe ou coordonne des projets transdisciplinaires (Parcours...).
- L'enseignant participe aux projets de co-intervention (selon projets...).
- L'enseignant participe à l'accompagnement personnalisé, aide aux devoirs.
- L'enseignant contribue et/ou participe à l'accompagnement éducatif.

Profil attendu :

- connaissance du référentiel de l'Education Prioritaire et du cadre de travail,
- aptitude au travail collaboratif et à la coopération,
- réflexion didactiques et pédagogiques,
- engagement dans la formation et l'expérimentation,
- capacités d'écoute et relationnelles pour collaborer avec les élèves et les familles,
- capacité de recul et d'analyse réflexive,
- engagement pour et dans les projets spécifiques de l'Education Prioritaire et l'accompagnement des élèves : devoirs faits, accompagnement éducatif, Ecole Ouverte pendant les vacances, Parcours d'excellence, projets avec des partenaires extérieurs, projets interdisciplinaires, instances du réseau, formation des personnels du réseau, etc.